



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Afghanistan

Question écrite n° 3488

### Texte de la question

M. Guy Lengagne appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la découverte de charniers récents en Afghanistan, attestant des crimes de guerre qui y ont été commis. Des combattants talibans, ou présumés tels, capturés par les alliés afghans des Etats-Unis, ont en effet été assassinés par asphyxie en étant maintenus enfermés dans des conteneurs. Il semble peu probable que les forces spéciales américaines n'aient pas eu connaissance des disparitions de prisonniers, à moins que leur sort n'ait pas inquiété l'état-major, ce qui semble inimaginable compte tenu des engagements internationaux des Etats-Unis, au premier rang desquels la convention de Genève relative aux prisonniers de guerre. Les autorités américaines ne manifestant qu'un intérêt limité envers cette situation, le directeur exécutif de l'ONG Physicians for Human Rights, a déploré le « refus des Etats-Unis d'admettre et d'explorer la possibilité que son partenaire militaire ait assassiné des centaines ou des milliers de prisonniers ». Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle a été la réaction du gouvernement français.

### Données clés

**Auteur :** [M. Guy Lengagne](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3488

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères (et européennes)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 septembre 2002, page 3281